



Master Géographie et aménagement durable

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Géographie et aménagement durable. 2014, Université de Perpignan via Domitia - UPVD. hceres-02040400

HAL Id: hceres-02040400

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040400>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Géographie et aménagement durable

de l'Université de Perpignan Via
Domitia - UPVD

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes

Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université de Perpignan Via Domitia - UPVD

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Géographie et aménagement durable

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA150008090

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Perpignan.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Géographie et aménagement durable* prépare à différentes fonctions dans l'urbanisme, telles que chargé d'étude, chargé de mission (en urbanisme, en environnement, en développement local, en aménagement du territoire, en études paysagères, etc.). Elle permet également de se présenter à divers concours administratifs de la fonction publique territoriale (ingénieur territorial, attaché territorial, conseiller territorial, responsable de bureau d'étude, etc.), voire de l'éducation nationale (accès aux préparations de concours CAPES, agrégation, métiers de l'enseignement secondaire et supérieur, de la recherche et aux métiers administratifs de l'éducation).

La formation, ouverte depuis 25 ans, se déroule en deux années : une première année de master (M1) commune indifférenciée (avec en moyenne 26 étudiants par an sur les cinq dernières années) puis deux spécialités en seconde année de master (M2) (un parcours recherche et un parcours professionnel). Elle se résume actuellement au seul parcours professionnel, *Urbanisme, habitat, aménagement durable*, le parcours recherche n'ayant pas ouvert dans le quinquennat en cours) ; cette spécialité accueille une vingtaine d'étudiants en M2.

L'ensemble de la formation est assurée par des enseignants-chercheurs qui appartiennent à deux unités de recherche : Art-Dev (UMR 5281) et Mediterra (EA 4605).



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'objectif général de la mention *Géographie et aménagement durable* est de former des « citoyens et des professionnels » sensibles aux questions d'aménagement des territoires sur la base fondatrice de la démarche géographique, en s'appuyant sur des connaissances pluridisciplinaires.

L'évaluation du dossier (qui propose une présentation fouillée et très complète de la mention) ne peut toutefois se faire que sur les données relatives à la spécialisation professionnelle, puisque le parcours recherche n'existe pas. On peut ainsi considérer qu'en l'état actuel, la spécialité professionnelle se confond avec l'offre globale de la mention.

Les unités d'enseignement (UE) du M1 participent de l'enseignement commun à tous les étudiants (quel que soit le choix d'orientation, en recherche ou professionnel). 6 UE composent le M1 (env. 400 heures hors stages), approfondissant les problématiques relatives au diplôme de manière très intéressante et complète : dimensions épistémologiques, juridiques, méthodologiques, voire historiques. L'anglais prend une place importante et certains cours sont dispensés dans cette langue. La préparation au C2i (Certificat informatique et internet) est également intégrée dans le programme pédagogique (C2i métiers de l'environnement et du développement durable). Autre élément extrêmement intéressant : la part laissée à la compréhension et à l'animation de la gestion de groupes et l'animation d'équipes pluridisciplinaires. Enfin, un stage d'immersion de deux mois minimum est proposé dès cette première année et fait l'objet d'un mémoire. L'ensemble des enseignements est organisé en cours magistraux, stages ou ateliers ; les mises en situation ou jeux de rôle proposés dans le master permettent une appropriation de compétences professionnelles précises. En M2 (env. 500 heures hors stages), le poids des ateliers et des stages augmente (quatre mois de stage qui donnent lieu à un rapport de stage évalué par les enseignants-chercheurs intervenants dans la formation) et permet de garantir une approche plus concrète.

L'entrée dans la mention est ouverte aux étudiants titulaires d'une licence après une sélection sur dossier opérée par la commission pédagogique du département. On peut s'interroger sur les raisons de cette sélection, si elle indique comme il le semblerait, l'existence d'un *numerus clausus*. L'accès en M2 est accessible aux étudiants titulaires d'un M1, après sélection par le comité de pilotage du parcours (composé à parité de professionnels et d'enseignants-chercheurs). En master, les effectifs sont plutôt stables (entre 25 et 30 étudiants). Mais le bassin de recrutement devient de plus en plus régional (tout particulièrement de l'UPVD : de 55 % en 2010 à 79 % en 2012). La filière intègre néanmoins des étudiants d'autres régions et de pays étrangers (Canada, Italie, Amérique latine : de 5 % en 2010 à 10 % en 2013). Depuis deux ans, un étudiant par an est recruté en formation continue (un chargé de mission aide à l'élaboration du projet de formation) et la diversité de la formation d'origine se confirme (0 % en 2010 à désormais 26.6 % : architecture, sciences juridiques, etc.).

Les liens avec les milieux professionnels sont très importants : interventions d'un nombre conséquent de professionnels divers dans la formation (une vingtaine), lieux de stages nombreux : collectivités locales (Villes de Perpignan, de Narbonne, de Prades, EPCI, conseil général, Pays Pyrénées-Méditerranée), bureaux d'études, sociétés d'économie mixte de la région, dans le souci d'une adéquation réelle avec les thématiques de la formation et la réponse aux demandes et besoins locaux.

Par ailleurs, ce souci d'être en lien avec les problématiques de terrain s'élargit dans un partenariat actif avec des universités étrangères (Université de Heidelberg (Allemagne), Université de Fribourg (Allemagne), Université de Gérone (Espagne), Université de Vilnius (Lituanie), Université d'Oradéa (Roumanie), Université de Münster (Allemagne, en cours de conventionnement).

Plusieurs éléments se dégagent de ce partenariat : conférences d'universitaires étrangers intervenant dans le cadre de programmes de coopération scientifique (cours ou ateliers dans le cadre des échanges Erasmus) et programmes de recherche comme par exemple le programme intitulé « 25 ans d'aménagement transfrontalier » financé par le ministère espagnol de la science, auquel participent des membres de l'UMR ART-Dev ; le programme ANR ALDETEC (Action locale et développement territorial en Europe centrale 2008-2012) porté par l'UMR ART-Dev a aussi conforté les contacts avec les collègues européens (par ex. un professeur invité de l'Université de Vilnius en 2010-2011). Enfin, un petit nombre d'étudiants a été embauché à l'étranger (Montréal, Barcelone, Moscou, Saint Louis du Sénégal, par exemple).

Le taux de réussite est tout à fait satisfaisant (en M1 : moyenne de 80 %, et de 78 % en M2). Avec un taux d'insertion de 85 % dans les six mois qui suivent la fin de la formation, ce master professionnel montre sa grande capacité d'insertion dans le tissu socio-économique de la région (en outre à un haut niveau, puisque selon le dossier la part des cadres est dominante). Les enquêtes d'insertion mises en place permettent d'ailleurs de prendre en compte



régulièrement les nouveaux besoins de la profession pour ajuster la maquette pédagogique. La mise en place d'un questionnaire en ligne n'a pas produit ses effets, puisque peu d'étudiants y répondent, mais cet inconvénient est pallié par un suivi réel par le responsable du parcours professionnel.

Au plan du pilotage, la force de la formation est d'avoir su réunir des enseignants-chercheurs (EC) et des professionnels de qualité et de spécialités différentes. L'ensemble des acteurs professionnels spécialisés du champ urbain est sollicité (recrutement régional fort qui permet une insertion de qualité des étudiants) : 7 EC forment ainsi le socle de cette équipe (d'autres EC, dont le nombre n'est pas communiqué, interviennent spécifiquement pour les cours d'histoire et de sociologie) et 18 professionnels renforcent l'équipe (architecte, chargé de mission, ingénieur, etc.). Le pourcentage des professionnels peut paraître élevé (72 %). Sans doute, les charges administratives déclarées très lourdes et le suivi des étudiants chronophage, le recours aux professionnels est-il très nécessaire ; des postes d'EC sont demandés pour élargir l'équipe.

L'adossement à la recherche est satisfaisant, puisque le master prend appui sur deux unités de recherche, une UMR (Art-Dev) et une EA (Mediterra). Plusieurs sections du CNU sont représentées : essentiellement les sections 23 (géographie physique, humaine, économique et régionale), 24 (aménagement de l'espace, urbanisme), 21 (histoire, civilisations, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux) et 19 (socio-démographie).

La constitution d'un conseil de perfectionnement (mis en place sous la forme d'un COPIL - comité de pilotage) depuis 2009 garantit une certaine efficacité dans la mise en œuvre des réajustements divers. Il est composé de manière très équilibrée de 4 EC de la formation, 4 professionnels intervenant dans la formation, 4 représentants élus des étudiants. Il a permis tout particulièrement de prendre en compte les problèmes de certains étudiants (santé) et de pallier certaines difficultés (comme les modalités d'examen qui ont été réévaluées) ou enfin d'améliorer la proximité pédagogique. La régularité (trois fois par an), la présence des étudiants et de professionnels dans le conseil de perfectionnement garantit cette volonté de dialogue et nourrit la possibilité de mettre en place les mesures nécessaires pour améliorer la formation.

- Points forts :

- La haute qualité de la formation dans sa configuration actuelle.
- L'intégration dans le tissu économique et sa reconnaissance.
- Le bon équilibre entre intervenants professionnels et universitaires.
- Les forts partenariats internationaux.

- Points faibles :

- La disparition du master recherche (M2).
- Le peu de contacts avec les autres universités de l'académie et avec des structures comme les écoles d'architecture.
- Dossier développant inutilement les caractéristiques d'une spécialité qui n'a pas ouvert durant cette période contractuelle.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable de rééquilibrer la formation en réorganisant (en ré-ouvrant) une spécialité recherche *géographie* en s'appuyant sur de nouveaux recrutements d'enseignants-chercheurs.

D'autre part, il serait intéressant de mettre à profit la diversité de l'équipe pédagogique pour renforcer la pluridisciplinarité de la formation.



Evaluation par spécialité

Aménagement et urbanisme

En l'état, la formation se résume à une offre de master qui n'a qu'une seule spécialité. La spécialité professionnelle se confond avec la mention.

Géographie

Cette spécialité n'a pas été ouverte lors du précédent quadriennal.



Observations de l'établissement

Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université de Perpignan Via Domitia – UPVD

Mention : Géographie et aménagement durable

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

Demande n°S3MA150008090

Réponse à l'évaluation

1/ Nous sommes conscients que le dossier insiste peu sur les contacts pris avec les autres établissements de l'académie et l'école d'architecture. C'est pourquoi nous avons entrepris, depuis l'envoi initial de cette maquette, une discussion approfondie avec ces derniers, afin de non seulement vérifier les cohérences dont nous avons fait état, mais encore considérer les possibilités d'une plus forte intégration des formations, qui pourraient même être chapeautées par une structure commune. La possibilité d'une co-accréditation avec le master Urbanisme et aménagement de l'UM3 ainsi que des mutualisations fortes avec le master management de projets urbains portés par l'Université de Nîmes, l'école d'architecture de Montpellier et l'école des mines d'Alès sont en cours de discussion. Il y a là une vraie opportunité, d'autant que la formation « Urbanisme et Aménagement » de Perpignan, forte de ses 25 années d'expérience, pourrait jouer un rôle *leader* dans une telle structure.

2/ Nous venons, sur la base des possibilités offertes par notre parcours professionnel, de recruter une collègue (normalienne, agrégée, docteur *cum laude*, doublement qualifiée 23/24, bourses *Fullbright* et *Palladio*). Le recrutement de cette jeune collègue permettra de redynamiser un parcours recherche en master qui ne recrute plus personne en géographie « classique », et d'offrir à ce parcours recherche de nouvelles opportunités d'enseignement et de liens avec les thématiques de recherche en cours à cheval sur les sections 23 et 24 du CNU. Il s'agira également pour ce parcours recherche de jouer les synergies avec Montpellier où la voie recherche strictement géographique rassemble encore des étudiants sous la

bannière de l'UMR ArtDev, dont David Giband, professeur à l'UPVD, va prendre la direction.

3/ L'expertise évoque la possibilité d'une plus grande pluridisciplinarité de la formation. Là aussi il s'agira d'impliquer plus fortement des collègues non géographes des unités auxquelles s'adosse le master notamment l'UMR Art-dev dont les collègues enseignants chercheurs et chercheurs (en économie, sociologie, science politique) constituent un vivier potentiel d'intervenants, capables en master recherche d'accompagner un projet pédagogique cohérent et complémentaire du parcours professionnel. Ceci s'articulerait aussi avec l'investissement des collègues de géographie physique engagés dans le Master porté par l'UMR *Histoire naturelle de l'homme préhistorique* (UMR 7194) « Tautavel », mieux que ne le serait un parcours géographie autonomisé et déconnecté de toute cohérence pédagogique et scientifique.



Le Président de l'Université,
Fabrice LORENTE